



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPECIALISEE SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL Séance du 27 février 2025

APPROBATION PROCES VERBAL

PV de la plénière du 22 novembre 2025

Vote : Pour à l'Unanimité

QUESTION DES MANDATÉS

Pas de remarque de la CGT

DOSSIERS PRESENTÉS PAR LA COLLECTIVITE

3-6 Programme d'actions de la Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail (Avis)

Reconduction d'actions déjà intégrées dans le programme d'actions et ajout de nouvelles actions :

- déploiement d'actions de prévention contre le cancer
- déploiement du logiciel de prévention des risques professionnels et accès aux mandats F3SCT
- prise en compte des conditions de travail des salariés des entreprises prestataires

Intervention CGT :

Dans le cadre du droit à la déconnexion, la CGT a interpellé l'Administration concernant l'organisation de réunions de 17h à 18h (ex : réunion usure professionnelle), lors de convocation pour une réunion bilatérale pendant les vacances scolaires ou encore l'organisation de réunion les mercredis.

Sur le sujet des registres de sécurité, pour rappel, la CGT a alerté le 8/01 concernant le registre du CT Ignasiak St Herblain suite à non-réponse de mentions faites il y a 1 an et demi. Depuis cette alerte, le registre a disparu.

De manière générale, nous avons des alertes F3SCT qui restent sans réponse.

Sur les actions de prévention contre le cancer, la CGT demande que soit développé l'axe professionnel.

Concernant le logiciel de prévention, c'est une bonne chose mais il convient de régler les problèmes d'accès informatiques pour les agents non dotés individuellement (pas d'ordinateurs fixes, configuration en fonction des utilisateurs), accès aux réseaux, à l'impression pour tous les mandats.

En termes de méthode, plusieurs dossiers sont indiqués comme co-construits avec les mandats, alors qu'il s'agissait en fait de discussions spontanées sur le temps de la réunion du 7/02, sans réflexion collective préalable dans notre organisation syndicale.

Réponse de l'Administration :

Déconnexion : l'Administration a décalé la réunion en question. Essaie d'être attentive

Prévention contre le cancer : introduction de ce sujet mais non travaillé à ce stade

Registre de sécurité CT Ignasiak : réponse en cours

Réflexion plus large sur la difficulté à faire vivre ces registres (voir accès numérique)

Votes :

Pour : Unanimité

3-1 Droit de retrait : échanges et suivi de la situation au gymnase des Dervallières (information)

Rappel des faits :

Début février (6 et 7/02), les agents du gymnase ont fait valoir leur droit de retrait, présence intimidante de dealers.

Une réunion s'est tenue sur site avec les mandatés et PST, la Police Municipale le 12/02.

Dans ce cadre, ont été précisées aux agents les actions mises en place : fermeture de l'entrée principale en haut (donc accès uniquement en bas), présence de 2 agents de sécurité Lynx, travail en binôme, passage de la police municipale en plus des passages de la police nationale, renforcement de la présence des médiateurs de quartier, temps de suivi avec la mission prévention, visite prévue avec l'inspecteur départemental de la police nationale, équipement d'une caméra reliée au CSU.

Les agents peuvent solliciter la Médecine du travail, les psychologues.

Intervention des Sports :

Le dispositif est en place et il fonctionne (concernant la gestion des accès).

Les agents se sentent à l'aise avec le dispositif. Les usagers aussi se sentent globalement plus rassurés.

Cela ne règle pas le problème du point de deal, mais permet aux agents de travailler de manière plus sécurisée et de maintenir l'équipement public ouvert.

Durée du dispositif : attente du retour du référent sécurité de l'Etat

Par ailleurs, le bâtiment est vétuste. Les vestiaires sont en sous-sol pour la plaine de jeux, ce n'est pas adapté. La Direction reconnaît que des travaux sont à prévoir, dans un contexte de contraintes budgétaires.

Des réunions se tiennent avec les agents, les médiateurs et la police municipale pour des partages d'expériences et des conseils qui peuvent être importants pour aider les agents à désamorcer certaines situations.

Intervention de la DRH :

Pour le droit de retrait, il faut un motif « raisonnable ». Il y a donc un niveau d'instruction qui évalue si le motif est « raisonnable ». C'est donc complexe car c'est de la responsabilité de l'agent de faire valoir son droit de retrait.

Intervention CGT :

Le problème de drogue n'est pas propre à Nantes, c'est sociétal.

Les sociétés privées qui interviennent sont aussi menacées, comme la police nationale.

Il est extrêmement difficile de gérer ce type de situation.

Sur les formations, même si la formation est intéressante, quand on est sur le terrain, la situation de violence est telle que ce n'est parfois plus gérable.

La collectivité doit faire en sorte de garantir la sécurité de ses agents, quels que soient les différents degrés du droit de retrait. Il faut également prendre en compte celle de nos prestataires, donc les salariés de Lynx.

Demande d'installation d'un bouton d'appel, relié directement à la police nationale.

3-2 Direction Générale Déléguée à la Cohésion Sociale

3-2-1 Direction des Sports

Secteur Aquanautique : Nouvelle piscine des Dervallières : projet d'extension et de structuration

L'objet du dossier concerne la livraison en fin de mandat de la nouvelle piscine des Dervallières avec l'adjonction d'un bassin couvert, utilisable tout au long de l'année, adossé à la partie existante qui est conservée et réhabilitée.

Une visite est programmée avec les mandatés F3SCT en juin.

3-3 Direction Générale Culture et Arts dans la Ville

3-3-1 Direction Ressources et Appui Fonctionnel et Transversale (DRAFT) - Avis

Harmonisation des horaires des agents badgeurs de la DRAFT suite à la réorganisation du 1/11/2024. Passage en horaires variables décalés pour les agents qui étaient en horaires variables classiques.

Votes :

Pour : Unanimité

3-3-2 Musée Jules Verne (Avis)

Les catégories A participaient à des tâches d'accueil. Compte-tenu du projet de la Cité des Imaginaires prévu en 2028, il est nécessaire que les catégories A travaillent pleinement sur ce projet et relèvent du régime des horaires variables décalés.

Le poste créé en catégorie B sera également sur un régime d'horaires variables décalés (passage en CST). Arrivée au 1^{er} avril de l'agent.

Votes :

Pour : Unanimité

3-3-3 Bibliothèque Municipales

Fermeture Bibliothèque municipale : installation nouvelle version du système intégré de gestion (SIGB) de la Bibliothèque municipale du 23 au 30 juin. Une réorganisation est en cours et des ateliers/réunions pourront être organisés dans la semaine. Pour le samedi, les agents prévus au planning se verront retirer un jour de congés.

Intervention CGT :

Un jour de congé ne peut être obligatoire. Cela ne concerne pas tout le monde, uniquement les agents prévus au planning. Les agents y sont fortement opposés. Ils ont perdu 6 jours de congés et ces jours sont donc précieux. La CGT relaie la demande des agents, que ceux qui le souhaitent puissent poser ce samedi, mais sinon qu'ils aillent travailler, comme c'était prévu.

Réponse de l'Administration :

Veut fermer le samedi car pas de travail administratif ce jour-là.

Mais sera proposé de redéployer vers d'autres samedis si c'est possible. Sinon, cela restera obligatoire.

Votes :

Pour : CFDT

Contre : Unsa, CGT

Abstention : FO, CFTC

3-4 Direction Générale Territoires, Proximité, Déchets et Sécurité

3-4-1 Pôle Erdre et Loire

Evolution de la variante horaire Balayage mécanique (Avis)

L'évolution proposée est de caler les horaires des 3 agents en régulières sur ceux du Centre Technique du Bêle afin d'avoir une plage d'intervention commune plus longue lorsqu'ils travaillent de concert.

Les agents ont donné leur approbation concernant cette modification

Votes :

Pour : Unanimité

3-5 Direction Générale Ressources
3-5-1 Département des Ressources Numériques
3-5-1-1 Pôle Cybersécurité et Résilience des Territoires

Test d'hameçonnage : retour sur l'efficacité des campagnes 2023-2024 et enjeux d'accompagnement des agents (information)

Intervention CGT :

Nous avons tous reçu ces tests, que nous avons réussi avec plus ou moins de succès. C'est une bonne chose de former et d'informer sur ce fléau. Cependant dans les services, les agents nous font remonter de la lassitude sur ces campagnes. D'autant qu'ils sont victimes, parfois plusieurs fois par jour, de vraie tentative d'hameçonnage sur leur téléphone professionnel. Cela peut aller jusqu'à l'impossibilité d'utiliser le téléphone tellement c'est envahissant. Les agents nous font remonter l'information mais rien ou presque ne bouge.

La CGT demande à la collectivité que des mesures soient prises pour améliorer la situation.

3-5-2 Département des Ressources Humaines
3-5-2-1 Direction Qualité de Vie et Santé au Travail
3-5-2-1-1 Eveil corporel (information)

Chantier prioritaire RH car en matière d'usure professionnelle, les TMS sont majoritaires.

L'éveil corporel peut générer des effets bénéfiques :

- santé et conditions de travail
- cohésion d'équipes
- temps d'échanges autour des conditions de travail

Il est considéré comme un élément d'une structure, mais ne suffit pas à lui seul à diminuer les TMS.

Intervention CGT :

Sur les TMS, au-delà de l'éveil corporel, il est également important de prendre un temps en fin de journée pour effectuer des étirements et du renforcement musculaire.

3-5-2 Département des Ressources Humaines
3-5-2-1 Direction Qualité de Vie et Santé au Travail
3-5-2-1-2 Rapport mission d'inspection Direction du Protocole (information)

303 points de contrôle :

- Organisation générale
- Formations
- Vérifications périodiques
- Locaux

46 préconisations qui ressortent dont :

- contrôles périodiques ventilation : données que la mission inspection a du mal à récupérer
- locaux :
- mettre des portes coupe-feu
- éclairage des locaux en leds
- stockage de produits chimiques
- vestiaire des chauffeurs

Intervention CGT :

Les restitutions de mission d'inspection sont toujours très intéressantes, néanmoins ce constat nous interroge car la liste des préconisations est assez longue. Les missions d'inspection réalisées sont de l'ordre de 1 à 2 par an. On voit bien qu'il s'agit aussi de dégradations qui se sont accumulées au fil du temps, sans doute faute de moyens humains. Mais dans une collectivité comme la nôtre, nous ne pouvons pas attendre les rapports de mission d'inspection pour pointer tous les sujets qui sont à traiter.

Nous constatons que certaines préconisations sont assez simples à mettre en œuvre, dommage qu'il faille attendre une inspection. D'autres sont plus lourdes de conséquences, sur le bâti, stockage (voire

l'évacuation) de produits chimiques. Les questions de contrôles périodiques questionnent également quant au suivi effectué (non transmission du document ou contrôle non réalisé?).

3-5-2-1-4 Planning des F4SCT sur 2025 (information)

Les représentants identifiés doivent être présents. Et des experts peuvent être nommés au préalable.

3-5-2-1-5 Programme d'inspection 2025 (information)

Une synthèse des inspections déjà réalisés est présentée.

Sur 2025, principe d'alternance de sites entre Ville, CCAS et Métropole :

- Petite Enfance (1^{er} semestre)
- Entreprises extérieures : protocoles et plan de prévention, locaux (2nd semestre)

3-5-2-1-6 Programme des visites de sites 2025 (information)

Une synthèse des visites déjà réalisées en 2024 est présenté.

Pour 2025 :

Salle métropolitaine de la Trocardière

Mairie annexe Nantes nord

A ajouter : piscine des Dervallières

Intervention CGT :

Propositions de sites :

Centre technique Ignasiak

Site du Grand Blottereau

Gymnase Urbain Leverrier

Ecole Rue Noire

Chenil de la Police Municipale

Ecole Frédureau